

Ecole publique « Le Verger »
4, avenue du Général De Gaulle
85670 PALLUAU
Tel : 02-51-98-50-95
Fax : 02-51-98-50-95
Ce.0850421w@ac-nantes.fr



Réunion du Conseil d'école du 23 juin 2026

Présents : M. Buteau, élu municipal de Palluau.
Mme Berriau Fabienne,
Laurent Préault , adjoint au maire de La Chapelle-Palluau,
M. Rivière, adjoint de la mairie de Saint-Paul-Mont-Penit
M. Pincemin, Directeur de l'école,
Mme Raffin, Mme Levillayer, Mme Herbiet enseignantes.
Mme Bernard, M. Bourget, Mme Dupisre, Mme Goerger, , M.
Perrodeau, M. Jugieau, Mme Le Borgne, parents d'élèves.

Excusés : M. l'Inspecteur de l'Education Nationale.
Mme Barreteau, Maire de la commune
Mme Riou. Mairie de Saint-Paul-Mont-Penit
Mme Vergne, Mme Langlet, Mme Curtenaz enseignantes.
M. Brazilier, Mme Rougemont, M. Voltz, parents d'élèves.
Le réseau d'aide de Challans.

1. L'approbation du compte-rendu du deuxième conseil d'école

Y a-t-il des éléments à ajouter ou à modifier dans le compte-rendu du second conseil d'école?

➤ **Rien à signaler.**

2. La vie de l'école

Aisance aquatique

Les élèves de GS et CP ont bénéficié de huit séances de piscine, tous les après-midis pendant deux semaines. L'objectif est de permettre à l'enfant de progresser plus rapidement et de lui apprendre à être suffisamment à l'aise dans l'eau pour pouvoir se sortir d'une éventuelle situation de noyade. Cette nouvelle organisation permet à chacun de progresser à son rythme et de lever les inquiétudes liées au milieu aquatique. Cette année, les interventions ont eu lieu à la piscine d'Aizenay.

<https://passerelle2.ac-nantes.fr/leverger/2026/06/23/aisance-aquatique-pour-les-gs-et-cp/>

Les interventions en musique

Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont bénéficié d'un enseignement musical assuré par Isabelle, intervenante extérieure, durant huit semaines. Au programme : chant, rythme, écoute, découverte d'instruments, chorégraphies...

<https://passerelle2.ac-nantes.fr/leverger/2026/06/10/interventions-musique-pour-les-cp-ce1/#more-7605>

Les sorties scolaires

<https://passerelle2.ac-nantes.fr/leverger/2026/06/04/sortie-nature-au-plan-deau-pour-les-ms-gs-cp-et-ce1/>

<https://passerelle2.ac-nantes.fr/leverger/2026/06/23/sortie-a-talmont-saint-hilaire-pour-les-ce-et-cm/#more-7613>

La rencontre Danse

<https://passerelle2.ac-nantes.fr/leverger/>

La fête de l'école

La fête de l'école s'est déroulée le samedi 20 juin à partir de 10 h.

À cette occasion, chaque classe a présenté devant un public nombreux deux danses : une danse de création et une danse codifiée. Les représentations se sont tenues dans la cour de l'école, joliment décorée pour l'occasion.

À l'issue de cette première partie, les festivités se sont poursuivies au centre périscolaire, situé juste en face de l'école. Les familles ont pu profiter de jeux pour les enfants, d'une buvette et d'un espace de restauration.

Cette journée a également été l'occasion de mettre à l'honneur les élèves de CM2, qui se sont vu remettre un cadeau de fin de scolarité en primaire : un bon d'achat à la librairie d'Aizenay.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement l'Association des Parents d'Élèves (APE) pour son investissement tout au long de l'année scolaire dans l'organisation des différentes manifestations. Son soutien financier, notamment pour les sorties scolaires, est particulièrement précieux et contribue pleinement à la réussite des projets menés au sein de l'école.

APE : Des ganivelles avaient été demandées à la mairie afin de sécuriser la rue, mais elles n'ont finalement pas été données.

3. Préparer la prochaine année scolaire : retour sur les demandes de budget 2026

Bâti:

Changer certains encadrements de fenêtre plus celui de la porte des toilettes des petits.

Changer le pare soleil côté jardin maternelle. Résoudre le problème récurrent d'infiltration d'eau de pluie dans la classe de CE1-CE2

Finaliser l'installation du portail extérieur à l'entrée élémentaire. FAIT

Mairie :

- Concernant les encadrements : la demande est prise en compte ; une solution technique est recherchée.
- La réparation des fuites du modulaire sera également programmée.
- Un architecte a été consulté pour une étude concernant la rénovation de l'école (modulaires uniquement). Plusieurs possibilités : remplacer les modulaires vieillissants par de nouveaux, bâtir « en dur ». Les modulaires actuels ne seront pas conservés. Le reste des bâtiments n'est pas concerné pour le moment.

L'équipe enseignante souhaite être associée au projet.

Budget investissement:

Programmer le renouvellement du parc informatique pour les prochaines années et doter l'école d'un budget en conséquence.

Le nouveau contrat de maintenance a aussi pour but d'identifier le matériel vieillissant pour anticiper son remplacement.

Envisager avec Vendée Bureau le changement du copieur pour un plus rapide et permettant de mettre en mémoire les copies (fonctionnalité inexistante sur ce modèle).

Actuellement, le copieur a une capacité de vingt pages par minute. L'équipe enseignante souhaiterait un copieur permettant au moins 30 pages par minute. Par ailleurs, en cas de location du copieur, il faudrait essayer de mettre en place un comptage des copies mieux adapté au fonctionnement d'une école. Actuellement, le décompte se fait par trimestre.

Mairie : La demande est prise en compte. Une solution est recherchée pour la rentrée prochaine.

Mettre en place e-primo à la rentrée 2026

Qu'est-ce qu'e-primo ? e-primo est l'espace numérique de travail (ENT) des écoles. Il s'agit d'une plateforme en ligne qui sécurise les échanges entre l'école, les familles et les élèves.

Les parents pourront :

- consulter les informations transmises par l'école et les enseignants ;
- recevoir des messages et communiquer avec l'équipe pédagogique ;
- accéder à certains documents ou ressources partagés par la classe ;
- suivre la vie de la classe lorsque les enseignants publient des contenus.

Chaque famille disposera d'un compte personnel et sécurisé permettant d'accéder aux informations concernant son ou ses enfants.

Du mobilier pour la BCD : Remplacer les meubles existants devenus vétustes (datant de plus de 20 ans), abîmés et/ou plus adaptés.

4 rayonnages fixes + 2 lots de 2 joues d'habillage H 1,80m : 2 708€ (pour romans et documentaires)

3 bacs à albums 2 niveaux : 2046€ (pour albums et BD)

2 poufs 3 places : 400€

Total : 5 154€

Mairie : Une priorité sera accordée aux dépenses relevant des mesures de prévention face aux pics de chaleur. Par conséquent, la question du mobilier de la BCD sera reportée.

RPE : Peut-être serait-il possible de faire fabriquer ces meubles par un parent d'élèves ? Pas d'opposition a priori côté mairie.

Budget fonctionnement :

55 €/ enfant, calculé en fonction du nombre d'élèves présents à la rentrée : 98 élèves inscrits le 1er septembre 2025, dont 2 élèves de TPS qui feront leur rentrée en janvier 2025.

Soit 5 347€. ($55 \times 96 + 55 \times 2 \times 22 / 36 = 5\,280 + 67 = 5\,347$)

Mairie : Une augmentation de 4 euros a été accordée l'an dernier. L'idée serait de ne pas augmenter cette année. C'est la somme de 53 euros par enfant qui sera proposée au vote du conseil municipal.

Subvention pédagogique (pour réaliser le projet d'école) :

Nous souhaiterions que le montant voté l'année dernière et inchangé depuis 2018, à savoir **800€**, soit reconduit pour réaliser le projet d'école

Par ailleurs, nous souhaiterions qu'une subvention exceptionnelle de **1 200€** soit accordée pour la réalisation d'une fresque murale sur le thème de la biodiversité. Société identifiée pour cette réalisation : l'atelier Vent des mots.

Total : 2 000€

Mairie : Cette demande de subvention est refusée. La mairie propose de financer la fresque par la subvention pédagogique annuelle de 800 euros de 2026 et 2027.

Budget voyages

Pas de voyage scolaire programmé cette année (2026) mais un voyage scolaire sera normalement programmé en 2026-2027 pour les « grands » élèves de l'école.

Mairie : Budget alloué pour les élèves de l'école: 10€ par nuit dans la limite de 4 nuitées par élève valable sur toute leur scolarité.

Demande de budget 2026 – Avenant « Canicule »

- Acquisition de six rafraîchisseurs d'air : un par classe (à l'exception de la classe de CE1-CE2, déjà équipée d'une climatisation), un pour la salle de sieste et un pour la salle de motricité. Attention aux caractéristiques !
- Acquisition de quatre brumisateurs rechargeables.
- **Acquisition d'une dizaine de thermomètres analogiques ou mécaniques.**
- En cas de canicule (**à partir du niveau jaune**), décaler le ménage des classes, habituellement effectué le soir, au matin afin de permettre une ventilation optimale des locaux avant le début de la journée de classe.
- Vérifier le fonctionnement de certaines télécommandes de volets : le bouton central n'est pas toujours opérationnel, notamment dans les classes de TPS-PS, MS-GS et CM.
- Installer un volet sur la porte de la salle de motricité.
- À plus long terme, installer des volets sur les ouvertures du hall de la maternelle, particulièrement exposé aux fortes chaleurs en été et au froid en hiver.
- Identifier un espace plus frais permettant d'accueillir les élèves durant la pause méridienne lors des épisodes de forte chaleur. La BCD, climatisée, ne peut accueillir qu'une partie des élèves présents sur ce temps.

Suggestion : la salle de motricité pourrait remplir cette fonction si elle était équipée d'un volet et d'un rafraîchisseur d'air.

Mairie :

- L'achat des rafraîchisseurs d'air et des brumisateurs est validé.

- Les télécommandes ont déjà été vérifiées par les services techniques et fonctionnaient.

- Un devis pour la pose d'une climatisation dans salle motricité a été demandé, afin d'avoir un espace frais de taille correcte dans l'école. La pose de films anti-UV sur les baies de cette salle est également envisagée.

Tableau des relevés de températures sur l'école.

Il convient de préciser que les températures relevées dans les classes l'ont été à un moment où très peu d'élèves, voire aucun, n'étaient présents.

Relevés de températures		Classe MS GS	Classe CP CE1	Classe CE1 CE2	Classe CM1-CM2	Bureau de direction	Salle de motricité	Hall maternelle
22/06/26	9h	25,5	25,6	25,5	25,2		27,2	27,2
	12h	29	26,8	27,6	27,4		32	32
	16h30	30	29,1	27,5	29		32	33
23/06/26	9h	27,5	25,8	25,5	26,7	27,2	28,2	28,2
	12h	29,5	27,5	27,4	28,8	28	32	32
	16h30	31	28,5	27,9	30,8	31,2	32	33

RPE : Une absence de communication de la part de la mairie, concernant la fermeture ou non de l'école est regrettée de la part des parents d'élèves.

Equipe enseignante : Il est absolument nécessaire de définir un protocole clair pour les épisodes de chaleur à venir, mais également de réfléchir de manière globale et à long terme sur une rénovation des bâtiments.

4. Préparer la prochaine année scolaire

Les effectifs

Niveaux	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Inscrits	4	5	9	17	6	11	14	11	13	94
Inscriptions en cours ou contacts	2	4			1					7
Total	6	9	9	17	7	11	14	11	13	97

Maternelle : 41

Elémentaire : 56

Elèves	Nombre de classes	Effectif moyen
97	5	19,4

La future équipe enseignante

Ecole le Verger (5 classes)				
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
Dany LANGLET	Marie RAFFIN	Aurélie LEVILLAYER	Chrystelle HERBIET	Yoann PINCEMIN
50 %	100%	100%	100 %	75%
Un ou deux enseignant(s) en Complément de service				Christine CURTENAZ ? 25% direction

Le thème annuel

Le 9 juin dernier, les huit délégués des classes de MS-GS, CP-CE1, CE1-CE2 et CM1-CM2 se sont réunis afin de présenter les thèmes proposés par leurs camarades.

Une liste de dix thèmes avait été établie. Après un temps d'échanges, les délégués ont procédé au vote et retenu le thème qui accompagnera les projets de l'année scolaire prochaine : **le cinéma !**

Les enseignants pourront désormais décliner ce thème dans les différentes disciplines et construire plusieurs projets pédagogiques tout au long de l'année.

Les listes de fournitures

Voici la liste des fournitures que votre enfant devra apporter le jour de la rentrée scolaire (Mardi 1er septembre 2026) :

TPS-PS-MS

Je vous fais part du matériel dont votre enfant aura besoin pour la rentrée :

* 1 cartable : suffisamment grand qui servira à ranger le cahier de liaison, les doudous, le livre de la bibliothèque...

* 1 boîte de mouchoirs

* 1 gourde : contenant de l'eau

* 1 couchage pour la sieste : petit drap housse, couette ou couverture, si besoin : oreiller, doudous, tétine dans un grand sac solide avec le prénom de l'enfant.

* Des changes en cas d'accidents (sous-vêtements, tee-shirt, pull, chaussettes, pantalons, un sac plastique pour mettre les vêtements sales). Une boîte sera mise à votre disposition à la rentrée pour y déposer les affaires de votre enfant.

N'oubliez pas de changer les vêtements selon la saison et de vérifier la taille. Les enfants grandissent vite !

* 1 sac en tissu pour ranger les grands cahiers et livres (type tote bag) marqué à son nom

* 1 photo du visage de votre enfant (format photo d'identité)

* 1 serviette de table pour la cantine

Toutes les affaires doivent être marquées avec le nom et le prénom de votre enfant : les vêtements, les doudous...

MS- GS

* 1 cartable : suffisamment grand pour mettre les affaires des élèves (cahier de liaison, cahier de vie, livre de la bibliothèque...)

* 1 boîte de mouchoirs

* 1 rouleau d'essuie-tout

* 1 gourde

* 1 tenue de rechange en cas d'accident dans une boîte à chaussures marquée au nom de l'enfant qui restera à l'école.

* 1 serviette de cantine marquée à son nom

Pour les MS faisant la sieste :

* 1 couchage pour la sieste : petit drap housse, couette ou couverture, si besoin : oreiller, doudous, tétine dans un grand sac solide avec le prénom de l'enfant.

CP

une trousse avec un stylo bille vert, un stylo bille bleu, un stylo bille rouge, un crayon de bois, une gomme, un taille-crayon avec réservoir, une paire de ciseaux, de la colle
une deuxième trousse avec des crayons feutres et des crayons de couleur
une règle en plastique transparente (pas en métal)

deux boîtes de mouchoirs en papier
une ardoise blanche et 4 crayons d'ardoise.
un grand classeur grands anneaux (dos 4cm)
une pochette à rabats

CE1-CE2-CM1-CM2

une trousse avec un stylo bille vert, un stylo bille rouge, un stylo bille noir (effaçable autorisé) et un stylo bille bleu (effaçable autorisé), pas de crayon 4 couleurs, un crayon de bois, une gomme, un taille-crayon avec réservoir, une paire de ciseaux, de la colle
crayons feutres
crayons de couleur
une règle en plastique transparente (pas en métal et 20cm minimum)
une équerre avec **un angle droit non abîmé** (sinon, elle est inutilisable) et **avec le « 0 » positionné à la pointe de l'angle droit** (permet de tracer et de mesurer en même temps).
un compas à bague
un agenda (attention à son format et à sa lisibilité)
un grand classeur grands anneaux (dos 4cm)
une pochette à rabats
deux boîtes de mouchoirs en papier
une ardoise blanche et deux crayons d'ardoise.
Une blouse ou un vieux tee-shirt large et épais

5. Les questions diverses

Bilan du sondage organisé par les Représentants des Parents d'Elèves

L'idée de ce sondage est d'améliorer le dialogue entre tous les acteurs de l'école (parents, enseignants, mairie, représentants....).

Une synthèse détaillée du sondage annexée au compte rendu du conseil d'école sera transmise à l'ensemble des parents d'élèves.

Les questions abordées :

Sentiment des enfants

13 réponses globalement positives.

Les devoirs

Six parents trouvent qu'il y a assez de devoirs, les autres ne sont pas concernés (Maternelle).

Un parent demande que les devoirs de toutes les classes soient mis sur le site de l'école (plus pratique en cas d'oubli de cahier) => e-primo

La cour de récréation

Les parents trouvent qu'il n'y a pas assez d'ombre : plantes grimpantes aux pieds ? Arbre mort ?

Mairie : Les plantes grimpantes sont actuellement en nourrice. Elles seront plantées, ainsi que l'arbre, à l'automne.

La surveillance se passe mieux, un enfant toutefois serait régulièrement bousculé, un autre (chez les grands) serait régulièrement harcelé et insulté par un groupe d'enfant depuis quelques temps.

Remarques concernant l'année écoulée

Certains trouvent dommage que la sortie des maternelles annulée pour cause de chaleur n'ait pas pu être reportée ou modifiée par une autre.

Concernant la sortie annulée à la Cité des oiseaux, elle a été remplacée par une sortie nature au plan d'eau de Palluau, avec différents ateliers (création artistique, chasse aux insectes, promenade et croquis des ruines du château, pétanque...).

Au sujet de la cantine, un parent a consulté une nutritionniste et trouve que les repas sont insuffisants en termes de nutrition.

Mairie : Les sociétés ayant répondu à l'appel d'offre concernant la restauration sont dans l'obligation de respecter les exigences nutritionnelles légales. La société de restauration actuelle doit donc normalement être en règle sur ce point.

Un autre trouve que les délais d'anticipation pour l'inscription ou la désinscription aux repas est trop long.

Mairie : Le service de restauration est tributaire des délais imposés par le prestataire.

RPE : La question des repas facturés cette semaine a été abordée à l'initiative des représentants des parents d'élèves. Au cours des échanges, les représentants parents ont proposé que les repas puissent être récupérés sur le créneau horaire retenu par la mairie, comme cela se pratique dans certaines communes. En réponse à cette proposition, M. Buteau a indiqué que la municipalité étudierait cette possibilité.

Propositions pour l'année 2026-2027

Un parent souligne le fait que le buisson côté médiathèque est trop haut et trop épais : les enfants doivent s'avancer sur la route pour y voir avant de traverser et s'ils ne s'avancent pas, les voitures ne les voient pas.

Mairie : la taille à cet endroit précis risquerait de fragiliser la haie. Mais la situation sera réétudiée.

RPE : Un voisin de l'école gare très souvent un camion, qui occupe plusieurs places de stationnement. Mme Barreteau devait contacter le propriétaire.

Un parent a remarqué que certains fument devant l'école alors que c'est interdit. Il manquerait un panneau.

Mairie : Le nécessaire va être fait.

Certains suggèrent une ouverture à des sports différents et des sorties nature une fois par semaine.

Un projet d'aire nature (semblable à l'aire éducative), proposé par la Cicadelle, va se mettre en place, pour lequel la mairie met à disposition un terrain. Il sera ouvert aux élèves, et à tous les enfants de la commune.

Un parent demande que la communication entre la cantine (et périscolaire), les enseignants et les parents soit améliorée.

La mise en place d'e-primo devrait solutionner cette question.

Enfin, un parent trouve qu'il y a trop de bonbons distribués pour les anniversaires et que c'est mauvais pour la santé.

L'équipe enseignante est d'accord sur ce point. Une communication est faite en ce sens à chaque rentrée scolaire. Mais il est difficile de le refuser à un enfant qui en apporte...

PROBLEME DE STATIONNEMENT dans la rue de Mairé, qui empêche parfois les cars de circuler. Il faudrait mettre en place un marquage au sol ou des panneaux stipulant l'interdiction de stationner.

Le secrétaire
Aurélié Levillayer

Le directeur
Yoann Pincemin